
EPREUVE DE FRANÇAIS

ENS : PARIS - LYON- CACHAN

Durée : 4 heures Coefficients : PARIS 8 - LYON 2 - CACHAN 3

MEMBRES DE JURY : A.-M. LEREBoullet, A. MOTTET

Les copies de français, filière MP, obtiennent cette année une moyenne de 9 avec des notes s'échelonnant de 0,25 à 18. Contrairement aux deux années précédentes, le 19 n'a pas été atteint et la moyenne a très légèrement fléchi. La copie notée 0,25 n'offrait que six lignes d'un contenu vaguement introductif.

Les devoirs émaillés de fautes d'orthographe continuent le mouvement de baisse amorcé depuis trois ans : les copies de plus de trente fautes ont définitivement (du moins espérons-le) disparu. Le jury ne peut que se réjouir de l'effort d'attention manifesté par les candidats. Quelques grands "classiques" perdurent toutefois. L'orthographe de termes tels que "absence", "philanthropie", "étymologie", "hétéroclite", "accueillir", pour n'en citer que quelques uns, demeure méconnue.

De comiques autant que désastreuses confusions méritent d'être relevées : "les plaisirs de la chaire", "tirer la paix de son cahot", "l'endocrinement des démagogues", "le noeud gorgien". Les néologismes ont cette année fleuri : "manichéisation", "déterminisant", "réalisabilité", "bellicosité", "intentement", "entravement" ainsi que les tournures familières voire hasardeuses : "se faire embrocher", "les magouilles", "la Grèce d'en bas"...Rappelons qu'on attend des candidats qu'ils sachent prendre du recul par rapport au jargon médiatique actuel.

Les erreurs de construction portant sur les verbes, les propositions relatives restent trop fréquentes. Citons "le succès dont elle se solde", "des lois qui leur empêchent". Le jury constate l'incapacité chronique des candidats à opérer une distinction claire entre les propositions interrogatives directes et indirectes : "est-ce que la paix doit-elle", "on se demande si la paix doit-elle". L'on perçoit là encore l'influence qu'exercent les constructions relâchées du langage journalistique.

Les candidats ont eu également tendance à multiplier les images malheureuses : " la paix, animal sauvage que les hommes n'ont pas su apprivoiser, véritable rocher de Sisyphe", "la paix pose sa griffe sur un troupeau de moutons lobotomisés", "une balle qui rebondit sur le sol et qui n'atteint l'immobilité qu'à l'infini"...Les images et métaphores d'Aristophane et de Victor Hugo eussent pourtant suffi ...

Comme chaque année, les noms de lieux et de personnages, historiques ou fictifs, ont été allègrement mutilés: Gauvain et Cimourdain perdent leur a; Lantenac redouble abusivement son n; l'Imânus gagne un h ou un m et voit son accent circonflexe se promener. On lit aussi Nycias pour Nicias, Péloponèse pour Péloponnèse, Nietzsche pour Nietzsche, les Grecques pour les Grecs etc...La connaissance des oeuvres est pourtant dans l'ensemble assez solide au delà de quelques approximations : le sergent Radoub devient le capitaine Raoul; la bibliothèque de la Tourgue ne brûle pas mais explose; Cimourdain tue Gauvain à moins qu'il ne le fasse pendre ou fusiller; dans le cachot, Lantenac "dialogue" avec Gauvain et 1793 se transforme en 1973. De son côté, la déesse Paix se métamorphose en une délicieuse jeune femme accompagnée d'une seule suivante.

Certaines datations demandent également à être revues : Machiavel vivrait au Rinascimento et l'Abbé de Saint-Pierre au XVIème siècle. Il faut aussi se garder des anachronismes : Lavendange n'est pas Gandhi et la Cantinière ne fait pas partie de la Croix-Rouge ; la paix des bergers d'Arcadie n'est pas "un américanisme pharisien". Quelques candidats ont cru bon d'épiloguer sur l'Irak, le Terrorisme, Israël. Rappelons que la dissertation littéraire ne saurait se confondre avec une tribune de l'actualité quand bien même le thème de l'année permettrait de réfléchir sur la dite actualité. Elle n'a pas non plus à s'apparenter à des conversations dignes du "Café du Commerce" : "Pragmatiquement, froidement, statistiquement, je préfère vivre maintenant qu'il y a cinquante ans dans une odeur de zyklon B, ou qu'il y a trois siècles en tant que larbin du noble ou de l'ecclésiastique des environs". Il serait également souhaitable que les candidats assimilent mieux ce

qui différencie la littérature des sciences humaines : les enfants de Michelle Flécharde n'illustrent pas l'expansion démographique contrairement à ce qu'affirme une copie ; les oeuvres littéraires ne se réduisent pas non plus à un document historique : "on sait que les Grecs à l'époque d'Aristophane avaient deux passions : le sexe et la guerre" ou à une culture engagée "ce militant de la paix". Qu'on veille aussi à ne pas enrôler sous la bannière philosophique chacun des auteurs du programme : Aristophane n'est pas un philosophe... Signalons enfin le risque latent inhérent aux thèmes retenus pour ces programmes : les candidats doivent se garder de céder au pathos sentimental, au sursaut d'indignation vertueuse, à l'optimisme volontariste.

En fait, plus qu'une méconnaissance des oeuvres, c'est la tendance très prégnante cette année chez beaucoup de candidats à réciter leur cours ou des corrigés tout faits (ô Internet!) qui a retenu l'attention du jury . Bon nombre de copies ont, en effet, rabattu immédiatement la citation sur la question de l'utopie (en I et II "la paix est/n'est pas une utopie"; en III "l'utopie mène le monde") pour mieux céder à ce plaisir de la récitation; d'où le léger tassement de la moyenne constaté et l'impossibilité à atteindre le 19. Cette tendance s'est particulièrement manifestée à propos du texte de Kant. Certains candidats sous prétexte que leur raisonnement nécessitait un appui sur les trois articles définitifs, ont complaisamment détaillé sur une page et demie voire deux le contenu de chacun de ces articles tandis que d'autres récitaient, souvent gratuitement, le texte de tel ou tel article préliminaire. D'autres candidats se sont lancés dans un relevé quasiment exhaustif de tous les procédés littéraires de Victor Hugo pour gloser le mot "discours". D'où des copies inutilement longues. Or la longueur doit être raisonnable et raisonnée : si moins de quatre pages de texte ne peuvent suffire à déployer un raisonnement, trois copies doubles (douze pages) semblent disproportionnées. Le délayage obscurcit toujours la démonstration. A titre d'exemples, le jury signale qu'une copie de sept pages a obtenu 18, une autre de six pages 17,5.

Le jury a déjà constaté l'an dernier avec satisfaction que la technique d'introduction s'améliorait. Dans l'ensemble, la citation est introduite et reproduite intégralement mais trop de candidats ne prennent pas le temps de l'analyser, pressés qu'ils sont de substituer aux termes employés par Julia Kristeva leurs propres formulations. Rappelons que tout dans une citation doit être soigneusement pris en compte et examiné. C'est ainsi que la tournure restrictive ("ne...que") a été rarement commentée, que seuls deux ou trois candidats se sont interrogés sur l'équivalence que le "autrement dit" semblait instaurer entre "objet de croyance, de foi et d'amour" et "discours imaginaire". La phrase interrogative qui présentait une éventualité en liaison avec une conclusion implicite (et si...?) n'a pas non plus été vraiment examinée.

Les candidats, peu sensibles donc à la syntaxe de la citation, se sont en revanche arrêtés à la première formule "objet de croyance, de foi et d'amour" sans voir toujours qu'une gradation s'instaurait entre les trois termes. Souvent ils les ont lus au prisme exclusif de la religion d'où des développements très approximatifs sur la religion grecque, le panthéisme de Hugo et la nécessité de laïciser la réflexion kantienne. Trop souvent aussi, ils ont eu tendance à ne garder que deux ou même un seul des trois termes (amour et/ou foi). La seconde expression "discours imaginaire" n'a pas été analysée avec soin : quel sens faut-il donner à "discours" et surtout à "imaginaire"? Est-ce un discours produit par l'imagination, un discours débouchant sur de l'imaginaire, du fictif, de la non-réalité etc...? Faute d'envisager ces différentes possibilités, les candidats ont "traduit" en termes vagues le propos de Kristeva : "rêve", "espoir" d'un côté, "chimère", "utopie" de l'autre ou pour plaquer un corrigé "idéal régulateur", "asymptôte". Pour analyser avec efficacité une citation, il faut donc éviter trois écueils : la synthèse réductrice; la lecture myope terme à terme; la sélection de certaines formules aux dépens d'autres. La question "dans quelle mesure ce propos ... éclaire-t-il votre lecture ..." laissait entièrement ouvert le choix et l'énoncé de la problématique. Il fallait, en revanche, se garder d'un vague "nous verrons dans quelle mesure ces propos se confirment dans les oeuvres du programme".

Le jury rappelle que l'argumentation par nature dialectique implique trois temps dans le développement du raisonnement mais qu'il ne saurait en aucun cas s'agir de traiter d'un seul auteur par partie. De même, il n'est pas utile de passer en revue systématiquement chacun des trois auteurs pour étayer tel point de l'argumentation. Il est plus opérant d'éclairer tel aspect du raisonnement par l'exemple qui semble le plus judicieux quitte à mieux valoriser les oppositions qui peuvent se

dessiner entre les oeuvres. Il était inutile, par ailleurs, de s'attarder sur la définition de la paix véritable par rapport aux trêves, ni de répertorier toutes les acceptions du mot paix ou encore d'expliquer pourquoi généralement la paix est préférée à la guerre...

Les plans les plus fréquents tendaient à opposer, sous des formes variables, une paix utopique à une paix réalisable :

I Paix utopique II Paix réalisable

I Construction de l'esprit II Ancrage dans le réel

I Une réalité II Le découragement

pour dans un troisième temps montrer ce qui mène l'humanité

- La foi, moteur de l'action

-Un idéal asymptotique

-Valeur de l'Idéal

Les meilleures copies, loin de négliger la seconde phrase de la citation ont au contraire perçu que ce "discours imaginaire" auquel se réduirait éventuellement l'existence de la paix constituait le noeud de la problématique. Faire de l'existence (et partant de l'avènement) de la paix un pur discours relevant de l'imaginaire rabat effectivement la paix sur la croyance, la foi, l'amour et le risque de sa non-existence. Dès lors, il faut examiner ce discours imaginaire pour en tester l'impact. Relève-t-il du littéraire? du politique (les candidats ont évoqué la paix de Nicias, la question de la Terreur, la question de la République)? C'est alors s'interroger sur la valeur des mots et montrer comment en mobilisant le public et plus largement en faisant un appel à l'humanité, le discours peut conforter l'existence de la paix comme objet de croyance, de foi et d'amour pour mieux contribuer à son avènement. La restriction impliquée par le "ne que" se trouve dès lors levée en même temps qu'est contestée la stricte équivalence posée par le "autrement dit" : la paix existe bien comme un discours fruit de l'imaginaire mais ce discours est ce qui alimente la croyance, la foi en la paix et l'amour qui lui est porté et ainsi conditionne sa réalisation. Reste alors à proposer une réflexion sur la portée, quant à la possibilité de la réalisation de la paix, des discours à l'oeuvre dans les textes : Aristophane en retrait par rapport à Kant et Hugo ou bien Kant nettement démarqué par rapport aux deux textes proprement littéraires.

Les conclusions demeurent toujours aussi ternes. Il faut, en conclusion, reproduire de manière synthétique le circuit argumentatif : c'est la dernière chance donnée au candidat d'éclairer le jury quant à la démarche adoptée; il faut répondre nettement à la question posée dans la problématique; il faut aussi tâcher d'élargir la réflexion sans pour autant tomber dans les formulations oiseuses et vides.

Le bilan est dans l'ensemble un peu plus nuancé en 2003 qu'en 2002. L'épreuve est préparée avec sérieux, les oeuvres connues et le thème approfondi mais, répétons le, trop de candidats se contentent de réciter. Montaigne signale pourtant que "C'est témoignage de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avalée."